



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
de Normandie**

**Unité Départementale
du Havre**

Le Havre, le 18 décembre 2020

Équipe territoriale

Affaire suivie par : Pauline GODAN
pauline.godan@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 02 35 19 32 60 – **Fax :** 02 35 19 32 99
Nos Réf. : UDLH_20201218L_TSN-Lcomp
Objet : Demande d'autorisation environnementale
P.J. : Annexe 1 : Liste des observations justifiant la demande de compléments
Annexe 2 : Avis de l'ARS en date du 18 décembre 2020

23 DEC. 2020

Monsieur le directeur,

Vous avez déposé dans mes services le 3 novembre 2020, une demande d'autorisation environnementale relative au projet de Tank Solutions Normandie (TSN) concernant le traitement d'effluent de lavage sur le territoire de la commune de Sandouville.

Un accusé de réception vous a été délivré le jour du dépôt de dossier.

Votre demande est en cours d'examen par différents services concernés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Il ressort de cet examen que votre dossier de demande ne comporte pas tous les éléments suffisants pour en permettre l'examen.

Vous trouverez en annexe au présent courrier la liste des éléments complémentaires à apporter pour permettre la poursuite de l'instruction de votre demande ainsi que l'avis de l'ARS sur votre dossier.

Je vous invite à répondre aux demandes formulées dans ces trois documents. Sous 15 jours à compter de la date du présent courrier, des demandes de services consultés qui n'ont pas encore retourné leur avis pourront vous être transmises.

En application de l'article R. 181-16 du Code de l'environnement, je vous invite à compléter ou régulariser votre dossier dans un délai de 3 mois ; à défaut de réponse dans ce délai, votre demande est susceptible d'être rejetée en application de l'article R. 181-34 du code de l'environnement.

Compte tenu de la nature des éléments complémentaires à produire, j'ai décidé de suspendre le délai d'instruction de votre dossier jusqu'à la réception de la totalité des éléments requis.

Je vous prie d'agréer, monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet de la Seine-Maritime,
et par subdélégation,
le chef de l'unité départementale du Havre,

Stéphane MICHEL

**Monsieur le directeur
Société TSN
Port n°5279 - Route Industrielle
76 430 Sandouville**

Unité départementale du Havre
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h – AM sur rendez-vous
48 rue Denfert-Rochereau - BP 59
76084 LE HAVRE cedex
Tél : 02 35 19 32 64 - Fax : 02 35 19 32 99
www.normandie.developpement-durable.gouv.fr





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N°361



Rouen, le 18 Décembre 2020

Direction de la santé publique
Pôle santé environnement
Unité départementale de la Seine-Maritime

Affaire suivie par **Aurélia VAN DUFFEL**
Mél. : aurelia.vanduffel@ars.sante.fr
Tél. : 02.32.18.32.61

DREAL Normandie
Unité départementale Le Havre
48, rue Denfert Rochereau
76600 LE HAVRE

Affaire suivie par madame Pauline
GODAN

Ref : m:\dsp-direction-sante-publique\dsp-sante-environnement\jud-76\env-ext\val\2020\icpe\avis impact et so\déchets\autres sites\tank solutions normandie_tsn\2020\avis_ars_tsn_sandouville_2020.docx

Objet : dossier d'installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) :

Vous avez sollicité mon avis sur la demande de mise en place d'un projet de traitement des effluents aqueux externes au sein de la station d'épuration existante de l'établissement TSN, sur la commune de Sandouville.

Le pétitionnaire projette en particulier de transférer par camion ses effluents aqueux du site de Gonfreville-l'Orcher vers le site de Sandouville pour qu'ils rejoignent la filière de traitement déjà en place.

Après examen du dossier par mes services, un certain nombre de points doivent être complétés afin de conclure sur l'acceptabilité des risques. Il convient de mieux documenter et argumenter notamment les éléments suivants :

- Présenter clairement le procédé mis en œuvre sur le site de Sandouville, les produits utilisés, ainsi que le fonctionnement de la station d'épuration ;
- Améliorer la qualité de la démarche en appliquant la méthode de l'Évaluation Quantitative des Risques Sanitaires (EQRS) en 4 étapes comme explicitée dans le Guide de l'INERIS d'août 2013 pour l'ensemble du site de Sandouville (procédé et traitement des effluents notamment) ;
- Etoffer le volet sanitaire, en particulier le domaine Air en qualifiant et quantifiant l'ensemble des émissions dans l'air, y compris diffuses, des produits utilisés dans le procédé et de la station de traitement des effluents (Composés Organiques Volatils par exemple) ;
- Actualiser l'étude bruit.

Pour le directeur général
de l'Agence régionale de santé,
L'ingénieur d'études sanitaires,

Emmanuelle MARTIN

ANNEXE I

Liste des observations justifiant la demande de compléments
Relevé des insuffisances

Numéro	Page – Référence	Thème	Observations
1	p19	Présentation	Présenter clairement le procédé mis en œuvre sur le site de Sandouville, les produits utilisés, ainsi que le fonctionnement de la station d'épuration.
2	P 104	Rejets aqueux	Les flux restent identiques malgré le traitement de 150 m ³ supplémentaires ? Sinon quel est l'apport en polluant de ce nouveau traitement ? Il est demandé une baisse de VLE actuelles mais sans justifier si c'est acceptable par le milieu. Une analyse quantitative et qualitative de la compatibilité du rejet dans le milieu doit être réalisée. Une campagne de mesure en amont et aval du point de rejet permettrait de déterminer l'impact du rejet sur le milieu récepteur.
3	p104	Rejets aqueux	Il faut justifier que la nouvelle STEP peut accueillir ces nouveaux effluents. Indiquer les travaux déjà fait et ceux à faire. Comment le dimensionnement a t'il été prévu ?
4	p105	Rejets aqueux	Il est mentionné la convention de rejet avec Alkyon qui doit aboutir fin 2019. Il faut soit mettre la date de la convention soit modifier l'échéance.
5	p107	Rejets aqueux	Il est écrit « seuls les rejets associés au projet (...) sont précisés dans le tableau ». Ce qui semble erroné. Si ce n'est pas le cas, il faut indiquer l'ensemble des rejets du site.
6	P 167	EQRS	Améliorer la qualité de la démarche en appliquant la méthode de l'Evaluation Quantitative des Risques Sanitaires (EQRS) en 4 étapes comme explicitée dans le Guide de l'INERIS d'août 2013 pour l'ensemble du site de Sandouville (procédé et traitement des effluents notamment)
7	Notamment p176	COV	Etoffer le volet sanitaire, en particulier le domaine Air en qualifiant et quantifiant l'ensemble des émissions dans l'air, y compris diffuses, des produits utilisés dans le procédé et de la station de traitement des effluents (Composés Organiques Volatils par exemple)
8	P 160	déchets	Mettre les codes déchets et le mode de traitement pour chaque ligne du tableau
9	Annexe 5	bruit	Actualiser l'étude bruit
10	Annexe 6	MTD	La MTD n'a pas été complétée comme déjà demandé. Les techniques utilisées ne sont pas détaillées (il faut préciser les lettres des techniques et un descriptif).
11	Annexes	FDS	Mettre en annexe la « liste des produits utilisés et stockés » sur le site avec les dangers associés